# RAPPORTS SUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES ENTREPRISES DANS LE BASSIN LÉMANIQUE

Campagne 2012

# ÉVOLUTION PHYSICO-CHIMIQUE DES EAUX DU LÉMAN (ÉLÉMENTS MAJEURS) ET DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

# PHYSICAL-CHEMICAL CHANGES IN THE WATERS OF LAKE GENEVA (MAJOR-ELEMENTS)

#### CAMPAGNE 2012

PAR

#### Jérôme LAZZAROTTO et Philippe QUETIN

STATION D'HYDROBIOLOGIE LACUSTRE (INRA-UMR/CARRTEL), BP 511, FR - 74203 THONON-LES-BAINS Cedex

#### Audrey KLEIN

SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES EAUX DU LÉMAN

ACW - Changins - Bâtiment DC, CP 1080, CH - 1260 NYON 1

#### RÉSUMÉ

Les conditions météorologiques de l'année 2012 montrent que l'année 2012 peut être considérée comme une année moyennement chaude avec une température moyenne annuelle inter-stations de 11.1°C.. La moyenne inter-stations des précipitations est de 1'092.3 mm, ce qui classe le total annuel au 8e rang de la chronologie 1981-2012. L'année 2012 présente un excédent de 8.5% par rapport à la normale 1981 - 2010. Concernant l'insolation, l'année 2012 a une moyenne inter-stations de 2'008 h et se classe au 6e rang de la période 1981-2012. La moyenne inter-stations pour le rayonnement global pour l'année 2012 est de 13.0 MJ·m-2·d-1. L'année 2012 est moyennement venteuse.

L'hiver 2011-2012 a été exceptionnellement froid et suffisamment venteux pour entrainer un brassage complet de la colonne d'eau. Ce brassage a permis la redistribution des nutriments dans les couches superficielles ainsi qu'une réoxygénation complète des couches inférieures.

Dès la campagne suivant le brassage, à la fin du mois de mars, la reprise de l'activité phytoplanctonique printanière entraine la baisse des nutriments et l'augmentation de la matière organique particulaire. Cette activité phytoplanctonique continue de manière importante jusqu'au mois de novembre, sans phase des eaux claires significative.

La réoxygénation complète de la colonne d'eau a très fortement limité le relargage du phosphore et de l'azote ammoniacal au fond du lac.

*Comme en 2011, les concentrations moyennes en azote total et en azote nitrique sont les plus faibles observées dans le lac depuis les années 1980 et sont bien inférieures aux normes pour l'eau potable.* 

*Le stock en chlorure continue son augmentation et la concentration moyenne annuelle se rapproche des teneurs moyennes des apports par les affluents du Léman.* 

Enfin, le stock en phosphore total est légèrement plus faible que les années précédentes (1'853 tonnes en 2012) et la concentration moyenne est de 21.6 µg.L-1. L'objectif visé pour 2020 est d'atteindre une concentration entre 10 et 15 µg.L-1.

#### ABSTRACT

Weather conditions in 2012 show that the year 2012 can be classified as a moderately hot year, with a mean annual inter-station temperature of 11.1°C. The inter-station mean rainfall was 1'092.3 mm, which ranks the annual total in 8th place for the period 1981-2012. The year 2012 was 8.5% higher than the average value for 1981 - 2010. With regard to insolation, the annual interstation mean for 2012 was 2'008 h, which ranks 6th for the period 1981-2012. The inter-station for total insolation for the year 2012 was 13.0 MJ·m-2·d-1. 2012 was a moderately windy year.

The winter of 2011-2012 was exceptionally cold and sufficiently windy to produce complete churning of the water column. This churning redistributed the nutrients in the surface layers, and also resulted in complete reoxygenation of the lower layers.

From the sampling campaign that followed churning to the end of the month of March, the resumption of springtime phytoplankton activity led to a decrease in nutrients and an increase in particulate organic matter. This phytoplankton activity continued at a high level until the month of November, without any significant clear water phase.

The complete reoxygenation of the water column very markedly limited the release of phosphorus and ammoniacal nitrogen from the lake bottom.

As in 2011, the mean concentrations of total nitrogen and nitric nitrogen were the lowest that had been seen in the lake since the 1980s, and were well below the standards required for drinking water.

The chloride content continued to rise and the mean annual concentration is approaching the mean levels in the inflows from the tributaries of Lake Geneva.

Finally, the total phosphorus content was slightly lower than in previous years (1'853 metric tonnes in 2012) and its mean concentration was 21.6 µg.L-1. The target for 2020 is a concentration of between 10 and 15 µg.L-1.

#### 1. INTRODUCTION

Ce rapport traite de l'étude du Grand Lac à la station SHL2 et présente les résultats et l'évolution de 13 paramètres physico-chimiques (oxygène dissous, phosphore total, orthophosphate, phosphore particulaire, azote total, azote ammoniacal, nitrate, nitrite, azote particulaire, chlorure, carbone organique particulaire, silice, transparence). L'étude du Petit Lac à GE3 fait l'objet d'un rapport tous les 5 ans (LAZZAROTTO et *al.*, 2012).

Le suivi de la physico-chimie des eaux du Grand Lac (éléments majeurs) est en place depuis 1957.

L'ensemble des conditions météorologiques de l'année 2012 (température de l'air, pluviométrie, insolation, rayonnement global et vents) est intégrée à ce rapport et figure en annexe 4 du présent rapport. Cette annexe prend en compte les données des quatre stations météorologiques de Genève-Cointrin, Changins, Pully et Thonon-INRA.

#### 2. MÉTHODES

Les stations de mesure des paramètres physico-chimiques dans les eaux du Léman sont représentées sur la figure 1 :

- SHL2 au centre du Grand Lac entre Evian et Lausanne (coord. CH : 534.700/144.950) qui correspond à la partie la plus profonde du lac (-309.7 m),

- GE3 au centre du Petit Lac dans la fosse de Chevrens entre Coppet et Chevrens (coord. CH : 506.100/128.040) (-71 m).

La station SHL2 est admise comme représentative du Grand Lac au point de vue physico-chimique quant à l'évolution à long terme (BLANC et *al.,* 1993). Les stocks et concentrations moyennes pondérées sont calculés à partir des mesures obtenues sur les prélèvements à différentes profondeurs en ce point SHL2 (Annexes 1 et 2).

La station GE3 est également admise comme représentative de la partie profonde du Petit Lac.

Profondeurs et fréquence d'échantillonnage - station SHL2 (Grand Lac)

Afin de déterminer l'évolution de la qualité des eaux du Grand Lac, les prélèvements sont effectués à 20 profondeurs au point SHL2 :

0; 2.5; 5; 7.5; 10; 15; 20; 25; 30; 35; 50; 100; 150; 200; 250; 275; 290; 300; 305 et 309 m.

La fréquence d'échantillonnage est adaptée au cycle biologique du lac : lorsque l'activité biologique et la composition chimique du lac changent, la fréquence du suivi est plus importante. Elle est prévue : mensuelle de décembre à février, mois pendant lesquels l'activité biologique est réduite ; bimensuelle de mars à novembre, lorsque l'activité est intense et que le lac subit de fortes et rapides fluctuations des conditions environnementales.

Il y a eu 20 campagnes de prélèvements en 2012, réparties selon les dates indiquées dans le Tableau 1.

Les prélèvements sont effectués selon des techniques uniformisées par l'INRA-UMR CARRTEL de Thononles-Bains (Unité Mixte de Recherche entre l'INRA et l'Université de Savoie ; Centre Alpin de Recherche sur les Réseaux Trophiques des Ecosystèmes Limniques), qui procède également à diverses mesures « in situ ». Lors de chaque prélèvement, une sonde de pression est couplée à la bouteille de prélèvement afin de déterminer la profondeur réelle de prélèvement. L'étude des relevés de la sonde indique des écarts toujours inférieurs à 2 m par rapport à la profondeur théorique et une variabilité allant de 0 à 3 m. Ces écarts sont considérés comme acceptables pour la présente étude.

Les échantillons sont analysés par le laboratoire de chimie de l'INRA-UMR CARRTEL de Thonon-les-Bains. Les méthodes utilisées sont validées deux fois par an par des analyses inter-laboratoires auxquelles participent environ 20 laboratoires. Les résultats obtenus en 2012 par les différents laboratoires sont concordants (STRAWCZYNSKI, 2013). Les analyses sont validées par des cartes de contrôle de justesse et de répétabilité. Les incertitudes élargies des méthodes sont indiquées dans l'Annexe 3. Lors de chaque campagne, des profils verticaux (mesures à chaque mètre) de température, oxygène dissous, conductivité électrique, pH, turbidité, chlorophylle a in vivo et luminosité sont réalisés à l'aide d'une sonde multiparamètres immergeable (BLANC et al., 1993). Dans le même temps, une mesure de la transparence est effectuée en observant la profondeur de disparition d'un disque de Secchi (blanc de 30 cm de diamètre). La figure 2 représente deux profils de sonde effectués à deux périodes distinctes : le 19 mars 2012 lors du brassage et le 13 août 2012 alors que l'activité phytoplanctonique est importante.

Campagne n°	Date	Campagne n°	Date	
1	1 11.01.2012		25.07.2012	
2	23.02.2012	12	13.08.2012	
3	08.03.2012	13	28.08.2012	
4	19.03.2012	14	11.09.2012	
5	26.04.2012	15	26.09.2012	
6	09.05.2012	16	11.10.2012	
7	24.05.2012	17	23.10.2012	
8	18.06.2012	18	13.11.2012	
9	27.06.2012	19	26.11.2012	
10	09.07.2012	20	19.12.2012	

Tableau 1 : Dates des campagnes de prélèvement à la station SHL2 (Grand Lac).Table 1 : Dates of the sampling campaigns at the station SHL2 (Grand Lac).



Figure 1 :Situation des points de prélèvement.Figure 1 :Location of the sampling stations.

#### **3. RÉGIME THERMIQUE ET INFLUENCE SUR LA STRATIFICATION OU LE MÉLANGE DES EAUX**

En 2012, la température moyenne annuelle de l'air inter-stations est de 11.1°C, soit dans la normale de la période 1980 – 2010, dont la moyenne est à 10.8 °C. L'année 2012 se distingue principalement de la chronique avec un mois de février particulièrement froid : la moyenne inter-stations de février est de -1.6 °C alors que la moyenne inter-station de février de 1981 à 2010 est de 2.9 °C. Le mois de février a aussi présenté des vents forts plus importants que la moyenne bidécénnale (annexe 4).

Ces conditions exceptionnelles ont permis un brassage complet de la colonne d'eau entre le mois de février et le mois de mars. Nous n'avions pas observé de brassage complet depuis 2006.

Début mars, nous observons que la température du fond du lac est descendue à 5.1 °C, soit 0.4 °C de moins que les années précédentes, et que la réoxygénation est complète avec 11.2 mgO<sub>2</sub>/L au fond du lac. Le fond du lac n'avait pas atteint une telle température depuis plus de 20 ans (figure 3).

Dès la campagne suivante, le 19 mars 2012, les couches superficielles se réchauffent et la stratification se met en place. Le maximum de température est observé en surface le 28 août avec 22.5°C.

Les figures 3 à 6 représentent l'évolution saisonnière et interannuelle de la température des eaux du lac.



#### LEMAN - SHL2 - 08/03/2012









Figure 3 : Change in the mean annual water temperature at depths of 50, 100, 200 and 309 meters, lake Geneva – Grand Lac (SHL2).



 Figure 4 :
 Evolution de la température moyenne annuelle de l'eau du Léman à 5 mètres de profondeur – Grand Lac (SHL2).





Figure 5 : Température de l'eau des couches superficielles (0, 5, 10, 15 et 20 m) Léman – Grand Lac (SHL2).

Figure 5 : Temperature of the water in the surface layers (0, 5, 10, 15 et 20 m) Lake Geneva – Grand Lac (SHL2).



Température (ºC) - Léman / Grand Lac (SHL 2) - 1996 à 2012

Figure 6 : Température des eaux de Léman (Grand Lac – SHL2) en fonction de la profondeur de 1996 à 2012.



#### 4. ÉVOLUTION SAISONNIÈRE DANS LES COUCHES SUPERFICIELLES

Chaque année, le brassage permet de remettre à disposition les nutriments dans la colonne d'eau à partir des couches inférieures plus concentrées et de réoxygéner les eaux du fond. L'hiver particulièrement froid de 2012 a permis un brassage complet. Les nutriments ont été redistribués de manière homogène tout le long de la colonne d'eau.

#### 4.1 Phosphore total et orthophosphate

Lors du brassage des eaux, la concentration en orthophosphate (phosphore réactif soluble) est homogène dans la colonne d'eau avec une moyenne de 17  $\mu$ gP·L<sup>-1</sup> le 8 mars 2012. Cette concentration diminue immédiatement jusqu'à 20 m dès la campagne suivante (le 19 mars 2012).

Malgré le brassage complet, la concentration de phosphore remis à disposition n'est pas significativement plus importante que les années précédentes. En effet, étant donné que fin 2011, le fond du lac n'était pas très désoxygéné et avait une concentration limitée en phosphore relargué, le brassage complet de 2012 n'a pas distribué de grandes quantités de phosphore, à la différence d'autres brassages complets faisant suite à une période de forte désoxygénation du fond du lac.

La figure 7 permet d'observer la consommation des ions orthophosphate consécutive à l'activité phytoplanctonique printanière. Les couches superficielles s'appauvrissent rapidement en orthophosphate pour atteindre l'état de trace au mois de juin jusqu'à la fin de l'année. L'épaisseur de la couche « déphosphatée » augmente au cours de l'année pour atteindre 50 m en décembre avec des concentrations traces de l'ordre de 4  $\mu$ gP.L<sup>-1</sup>.

A noter que depuis 2007, l'appauvrissement en orthophosphate dans les couches superficielles, est significativement plus important qu'entre 1996 et 2006 (figure 8).

La figure 9 représente l'évolution depuis 1996 du stock en phosphore total et en orthophosphate dans les couches 0-50 m et 0-30 m au moment du brassage printanier, soit dans les couches où il est disponible pour l'activité phytoplanctonique. Le stock en orthophosphate, directement biodisponible, est légèrement plus élevé que l'année précédente du fait du brassage, mais du même ordre que les trois dernières années. Tout comme la profondeur de la couche déphosphatée, nous observons bien la différence entre les années avant et après 2007.

Cette évolution est dépendante de l'intensité des brassages de l'année en cours et de l'année précédente, mais n'est pas affectée directement par le phénomène de relargage. Par ailleurs, le stock de phosphore biodisponible dans les couches superficielles ne présente pas la même dynamique d'évolution que celle du phosphore total sur toute la colonne d'eau. Notons que l'activité phytoplanctonique est quant à elle influencée par le stock en phosphore biodisponible des couches superficielles.





Figure 7 : Concentration of soluble reactive phosphorus  $(P-PO_4^{3-})$  in the water in the surface layers (0, 5, 10, 15 and 20 m), Lake Geneva – Grand Lac (SHL2).



- Figure 8 :Concentration en phosphore réactif soluble (P-PO43-) dans les différentes couches du<br/>Léman (SHL2) (zone jaune foncée = concentration supérieure à 20 μgP·L-1.<br/>Zone jaune claire = concentration entre 10 et 20 μgP·L-1) de 1996 à 2012.
- Figure 8 :Concentration of soluble reactive phosphorus (P-PO43-) in the various layers of Lake Geneva<br/>(SHL2) (zone shaded dark yellow = concentration > 20 μgP·L-1.<br/>Zone shaded light yellow = concentration between 10 and 20 μgP·L-1) from 1996 to 2012.
- Remarque : Ce graphique représente des isovaleurs recalculées et lissées à partir des données mesurées, c'est pourquoi certains évènements ponctuels, comme l'homogénéisation lors du brassage, ne sont pas observables sur ce type de graphique.



- Figure 9 : Stock en phosphore réactif soluble ( $P-PO_4^{3-}$ ) et phosphore total dans les couches 0-30 m et 0-50 m de 1996 à 2012 (Grand Lac SHL 2) au moment du brassage printanier.
- Figure 9 : Stock of soluble reactive phosphorus ( $P-PO_4^{3-}$ ) and total phosphorus -) in the water in the surface layers (0-30 and 0-50 m) from 1996 to 2012, Lake Geneva Grand Lac (SHL2) at the time of the Spring churning.

#### 4.2 Azote nitrique et azote ammoniacal

De même que pour le phosphore, le brassage complet a permis de redistribuer complètement l'azote inorganique le long de la colonne d'eau. En février, la concentration moyenne en azote nitrique est de 520 µgN/L et varie entre 490 et 540 µgN/L, soit du même ordre que les années précédentes.

La concentration en azote nitrique des couches superficielles diminue significativement à partir du mois de mars comme on l'observe sur la figure 10. Progressivement, la consommation de l'azote nitrique continue pour atteindre des concentrations traces, entre 20 et 30  $\mu$ gN/L le 28 août de 0 à 5 m. L'azote nitrique est consommé de manière significative jusqu'à 15 m. Cette consommation est plus importante que les dernières années et est consécutive à la présence plus importante en 2012 de chlorophycées (RIMET, 2013). La consommation ralentit à partir du mois de septembre.

L'activité zooplanctonique entraîne une augmentation de la concentration en azote ammoniacal (excrétions du zooplancton, mais aussi excrétions des poissons, dégradation de la matière organique,...) (LAINE, 2013). Il est ainsi possible d'observer l'évolution de cette activité dans les couches superficielles entre le mois d'avril et le mois de juillet (figure 11). Le maximum est observé entre 25 et 35 m le 24 mai avec 74 et 75 µgN/L.



Figure 10 : Concentration en azote nitrique  $(N-NO_3)$  des eaux des couches superficielles (0, 5, 10, 15 et 20 m), Léman – Grand Lac (SHL2).



20 m), Léman – Grand Lac (SHL2). Concentration of nitrate (N-NO<sub>3</sub><sup>-</sup>) in the water in the surface layers (0, 5, 10, 15 and 20 m), Lake Geneva – Grand Lac (SHL2).





Figure 11 : Concentration of ammoniacal nitrogen in the surface layers (0, 5, 10, 15 and 20 m), Lake Geneva - Grand Lac (SHL2).

#### 4.3 Silice

Le brassage complet a permis de redistribuer de manière plus importante que les années précédentes la silice dissoute à partir des couches profondes dans l'ensemble de la colonne d'eau avec en moyenne 2 mg.L<sup>-1</sup>. L'enfoncement de la couche à 2 mg.L<sup>-1</sup> est également observé lors des 2 derniers brassages complets en 2005 et 2006 (figure 13)

Dès le mois de mars, la silice est rapidement consommée par l'activité phytoplanctonique des algues diatomées (RIMET, 2013) jusqu'à des concentrations très faibles (figures 12 et 13). A partir du mois de mai, les couches superficielles ont une concentration inférieure à 1mg.L-1. Le minimum est observé au mois d'octobre avec des concentrations traces inférieures à 0.01 mg.L-1 de 0 à 5 m.

La consommation diminue en novembre mais les couches superficielles restent à des concentrations inférieures à 1 mg.L-1.



- Figure 12 : Concentration en silice dissoute (SiO2) des eaux des couches superficielles (0, 5, 10, 15 et 20 m), Léman Grand Lac (SHL2).
- Figure 12 : Concentration of dissolved silica (SiO<sub>2</sub>) in the water in the surface layers (0, 5, 10, 15 and 20 m), Lake Geneva Grand Lac (SHL2).



- Figure 13 : Concentration en silice dissoute (SiO<sub>2</sub>) des eaux du Léman (Grand Lac SHL2) en fonction de la profondeur de 1996 à 2012.
- Figure 13 : Concentration of dissolved silica (SiO<sub>2</sub>) in the water of Lake Geneva (Grand Lac SHL2) as a function of depth from 1996 to 2012.
- Remarque : Ce graphique représente des isovaleurs recalculées et lissées à partir des données mesurées c'est pourquoi certains évènements ponctuels, comme l'homogénéisation lors du brassage, ne sont pas observables sur ce type de graphique.

#### 4.4 Oxygène dissous

La photosynthèse produit de l'oxygène dissous et peut entrainer une sursaturation des couches superficielles (figure 14). Le maximum de sursaturation est observé le 24 mai avec 13.5 mgO<sub>2</sub>.L<sup>-1</sup> à 2.5m.

La concentration en oxygène dissous dans les couches superficielles diminue ensuite à partir du mois de juin principalement du fait de la désoxygénation des couches inférieures, et aussi lors de saturation en surface par le dégazage vers l'atmosphère.



Figure 14 : Concentration en oxygène dissous des eaux des couches superficielles (0, 5, 10, 15 et 20 m), Léman - Grand Lac (SHL2).



#### 4.5 Transparence

Le brassage complet entraîne une transparence forte de 13 m. Après le brassage, lors de la reprise de l'activité photosynthétique, les nutriments sont consommés et la transparence diminue du fait de la présence de phytoplancton (figure 15). Dès la campagne suivante, la transparence diminue à 4.1 m avec l'activité phytoplanctonique due principalement aux diatomées (RIMET, 2013). Nous n'observons pas cette année une augmentation de la transparence au printemps alors que la baisse de l'abondance phytoplanctonique marquant la phase des eaux claires est observée le 24 mai (RIMET, 2013). La faible transparence observée à cette date (2.4 m) est liée à un pic important de la turbidité ainsi qu'à la présence de pollen en surface (LAINE, 2013).

La transparence reste faible et inférieure à 6 m jusqu'en septembre, puis augmente lentement avec le ralentissement de l'activité phytoplanctonique.



Figure 15 :Transparence mesurée avec le disque de Secchi (30 cm blanc), Léman - Grand Lac (SHL2).Figure 15 :Transparency measured using a Secchi disk (30 cm white), Léman - Grand Lac (SHL2).

#### 4.6 Matière organique particulaire

Les concentrations en carbone organique particulaire (COP) dans les couches superficielles évoluent inversement à la consommation des nutriments et ceci dès le début de l'activité phytoplanctonique (figure 16). Comme pour la transparence et la sursaturation en oxygène dissous, le maximum de l'année en carbone organique particulaire est observé à 2.5 m le 24 mai avec 850 µgC.L-1.

La figure 17 permet d'observer la dynamique de la matière organique particulaire (C, N et P) et met en évidence le pic printanier d'activité planctonique. Nous observons aussi que l'année 2012 présente des concentrations en carbone, azote et phosphore particulaires légèrement supérieures aux dernières années, notamment après le pic printanier. Ce pic est moins important que dans les années 80-90, donnant relativement plus d'importance au pic automnal.

La figure 18 montre que le phosphore reste majoritairement le facteur limitant pour la croissance du phytoplancton : traditionnellement, le phosphore est considéré comme limitant quand le rapport N/P est supérieur à 7, en se référant à la stœchiométrie de la réaction globale de la photosynthèse (Redfield, 1958).



Figure 16 : Concentration en carbone organique particulaire des eaux des couches superficielles (0, 5, 10, 15 et 20 m), Léman - Grand Lac (SHL2).

Figure 16 : Concentration of particulate organic carbon in the surface layers (0, 5, 10, 15 and 20 m), Lake Geneva - Grand Lac (SHL2).



Figure 17: Concentrations en carbone organique, azote et phosphore particulaires des eaux de la couche superficielle (0-20 m).

Figure 17: Concentrations of particulate organic carbon, nitrogen and phosphorus in the water in the surface layer (0-20 m).



Figure 18 :Rapport Nminéral /  $P-PO_4^{3-}$ , Léman - Grand Lac (SHL2).Figure 18:Nmineral /  $P-PO_4^{3-}$ , Lake Geneva - Grand Lac (SHL2).

#### 5. ÉVOLUTION SAISONNIÈRE DANS LES COUCHES PROFONDES

Grâce à l'hiver particulièrement froid et le brassage complet, les couches profondes présentent une dynamique différente des années précédentes et similaire aux années de brassage complet, comme en 2005 ou 2006 (figures 19 et 20). La concentration en oxygène dissous au fond du lac est alors de 11.2 mgO2.L-1, elle diminue ensuite de manière progressive et continue jusqu'à la fin de l'année, principalement du fait de la minéralisation de la matière organique sédimentée. Malgré cette désoxygénation, la concentration en oxygène du fond reste élevée et supérieure à 5 mgO2.L-1 toute l'année.

La désoxygénation des couches profondes entraîne plusieurs phénomènes propres à ces conditions réductrices : la réduction de certains métaux comme le manganèse et le fer, la formation d'azote ammoniacal, le relargage à partir des sédiments et des eaux interstitielles de phosphore. Ces phénomènes engendrent indirectement la remise en suspension des sédiments, visible avec l'augmentation de la turbidité, et libèrent ainsi la silice présente dans les eaux intersticielles et les sédiments. Etant donné que la désoxygénation des couches profondes est limitée en 2012, le relargage du phosphore est très faible, toute l'année. Dans toute la chronique du suivi, des concentrations si faibles en phosphore au fond du lac sont observées seulement en 2005 après un autre brassage complet (figure 21). Le maximum est observé le 13 novembre avec 42  $\mu$ gP.L<sup>-1</sup>. Les concentrations en azote ammoniacal au fond du lac ne présentent pas d'augmentation significative.



- Figure 19 : Concentration en oxygène dissous des eaux du Léman (Grand Lac SHL2) en fonction de la profondeur de 1996 à 2012.
- Figure 19 : Concentration of dissolved oxygen in the water of the lake Geneva (Grand Lac SHL2) as a function of depth from 1996 to 2012.
- Remarques : Ce graphique représente des isovaleurs recalculées et lissées à partir des données mesurées, c'est pourquoi certains évènements ponctuels, comme l'homogénéisation lors du brassage, ne sont pas observables sur ce type de graphique.



Figure 20 : Concentration en oxygène dissous des eaux du fond, Léman - Grand Lac (SHL2).
 Figure 20 : Concentration of dissolved oxygen in the water at the bottom of the lake, Lake Geneva - Grand Lac (SHL2).



Figure 21 : Concentration en phosphore réactif soluble ( $P-PO_4^{3-}$ ) des eaux du fond à 309 m, Léman - Grand Lac (SHL2).

![](_page_21_Figure_4.jpeg)

#### 6. ÉVOLUTION INTERANNUELLE DES PRINCIPAUX PARAMÈTRES

Les concentrations moyennes pondérées et les stocks (cf. Annexes 1 et 2) pour l'ensemble du Grand Lac sont calculés à partir des mesures et des analyses effectuées sur les échantillons prélevés au centre du lac entre Lausanne et Evian (Grand Lac, point SHL 2 : figure 1).

#### 6.1 Oxygène dissous

Sur la figure 20, la limite pointillée indique le seuil des 4 mgO<sub>2</sub>·L<sup>-1</sup> correspondant aux exigences relatives à la qualité des eaux en Suisse. L'Annexe 2 de l'Ordonnance suisse sur la protection des eaux (OEaux) du 28 octobre 1998 stipule :

« Pour les lacs, il faut également que : la teneur en oxygène de l'eau ne soit, à aucun moment et à aucune profondeur, inférieure à 4 mg·L<sup>-1</sup> O<sub>2</sub> ; elle doit en outre suffire pour que les animaux moins sensibles, tels que les vers, puissent peupler le fond du lac durant toute l'année et en nombre aussi proche que possible de la densité naturelle. Les conditions naturelles particulières sont réservées.»

La figure 22 indique l'évolution de l'épaisseur de la couche d'eau de concentration inférieure à 4.0 mgO<sub>2</sub>·L<sup><sup>1</sup></sup> depuis 1957. Depuis 1998, l'épaisseur de cette couche est limitée.

![](_page_22_Figure_6.jpeg)

Figure 22 : Evolution de la profondeur de la limite à  $4 \text{ mgO}_2 \cdot \text{L}^{-1}$  dans le Léman - Grand Lac (SHL2) depuis 1957.

Figure 22 : Change in the depth of the 4  $mgO_2 \cdot L^{-1}$  threshold in lake Geneva - Grand Lac (SHL2) since 1957.

#### 6.2 Phosphore réactif soluble et phosphore total

Le stock moyen en phosphore total n'a que légèrement diminué par rapport à 2011, soit 1'853 tonnes de P en 2012 (pour 1'938 tonnes de P en 2011 et 1'915 en 2010) et une concentration moyenne de 21.6  $\mu$ gP·L<sup>-1</sup> (figure 23).

Il en est de même pour le stock en orthophosphate (phosphore réactif soluble) qui est de 1'445 tonnes de P en 2012 (pour 1'684 tonnes de P en 2011 et 1'650 tonnes de P en 2010) et une concentration moyenne de 16.9  $\mu$ gP·L<sup>-1</sup>.

![](_page_23_Figure_3.jpeg)

- Figure 23 : Evolution de la concentration moyenne annuelle pondérée et du stock de phosphore total contenu dans le Léman de 1957 à 2012 Grand Lac (SHL2).
- Figure 23 : Change in weighted mean annual total phosphorus concentration and total phosphorus content of the lake Geneva from 1957 to 2012 Grand Lac (SHL2).

#### 6.3 Azote nitrique et azote total

Les concentrations moyennes en azote total et en azote nitrique sont du même ordre que l'année précédente. En 2012, la concentration moyenne en azote total est de 0.57 mgN·L<sup>-1</sup>, soit un stock de 48'710 tonnes de N. La concentration moyenne en azote nitrique est de 0.46 mgN·L<sup>-1</sup>, soit 2.04 mgNO<sub>3</sub>··L<sup>-1</sup> (la norme d'eau de consommation en Suisse est de 40 mgNO<sub>3</sub>··L<sup>-1</sup> et en France de 50 mgNO<sub>3</sub>··L<sup>-1</sup>).

Les années 2011 et 2012 présentent les plus faibles valeurs observées depuis le début des années 1980 (figure 24).

![](_page_24_Figure_3.jpeg)

Figure 24 :Evolution de la concentration moyenne annuelle pondérée et des stocks d'azote total et<br/>d'azote nitrique contenus dans le Léman de 1957 à 2012, Léman - Grand Lac (SHL2).

Figure 24 :

Change in the weighted mean annual total nitrogen concentration, in the total nitrogen content and the nitric content of the lake Geneva from 1957 to 2012, Lake Geneva - Grand Lac (SHL2).

#### 6.4 Chlorure

Depuis le début des mesures du chlorure dans le Léman en 1971 (2.73 mg·L<sup>-1</sup>), la teneur du Grand Lac en chlorure est en augmentation quasi linéaire de 2 % par an. Entre 2005 et 2008, nous avons observé un léger ralentissement de l'évolution, mais depuis 2009, le stock en chlorure augmente et atteint en 2012 819'208 tonnes soit 9.56 mg·L<sup>-1</sup>, contre 9.37 mg·L<sup>-1</sup>en 2011 (figure 25). La concentration moyenne des apports par les affluents du Léman atteint 9.82 mg·L<sup>-1</sup> cette année (KLEIN, 2013). Si les apports n'évoluent pas de manière importante, la concentration moyenne du lac atteindra progressivement la concentration moyenne des apports.

L'étude menée par GUMY et De ALENCASTRO (2001) indiquait que les concentrations du chlorure observées dans le Léman sont très inférieures aux valeurs toxiques citées dans la littérature. Elle montrait également que les principales sources du chlorure sont majoritairement l'industrie et les sels de déneigement.

![](_page_25_Figure_3.jpeg)

![](_page_25_Figure_4.jpeg)

Figure 25 : Change in the weighted mean annual concentration of chloride in the entire mass of the water of the lake from 1971 to 2012, Lake Geneva - Grand Lac (SHL2).

L'année climatique 2012 sur les rives du Léman peut être considérée comme une année chaude et un peu humide, avec 11.1°C et 1'092.3 mm de précipitations en moyenne d'inter-stations. L'insolation est supérieure à la moyenne 1980-2010 (2'008 au lieu de 1'836h). Le rayonnement global est lui aussi supérieur à la moyenne 1980-2010 (4'747 au lieu de 4'390 MJ·m-2). L'année 2012 peut être considérée comme moyennement venteuse.

Seul le mois de février se démarque comme étant un mois sec et (très) froid.

En ce qui concerne l'évolution physico-chimique des eaux du Léman, on retiendra que :

- L'année 2012 est exceptionnelle avec un brassage complet de la colonne d'eau du lac. Les nutriments ont été complètement redistribués à partir du fond du lac et les couches profondes ont été complètement réoxygénées. Cependant la concentration en phosphore lors du brassage n'est pas significativement élevée par rapport aux années précédentes du fait du relargage limité en fin 2011.
- Les consommations des ions orthophosphate (phosphore réactif soluble) et silice sont très importantes dès le mois de mars et se poursuivent toute l'année jusqu'à l'état de trace dans les couches épilimniques.
- Les phénomènes de relargage du phosphore et de réduction de l'azote en fin d'année sont exceptionnellement limités du fait de la concentration encore importante d'oxygène au fond du lac.
- Le stock en phosphore total sur toute la colonne a légèrement diminué après quelques années de stabilité : en 2012 la concentration moyenne est de 21.6 μgP·L<sup>-1</sup>.
- Le stock en chlorure continue son augmentation après un léger ralentissement ces dernières années.
- Comme en 2011, le stock en azote total est faible par rapport au reste de la chronique.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BLANC, P., PELLETIER, J.P. et MOILLE, J.P. (1993) : Variabilité spatiale et temporelle des paramètres physicochimiques et biologiques dans l'eau du Léman. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 1992, 113-162 et 162b-162p.
- GUMY, D. et de ALENCASTRO, L.F. (2001) : Origine de la pollution du Léman par le chlorure. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2000, 261-278.
- KLEIN, A. (2013) : Apports par les affluents au Léman et au Rhône à l'aval de Genève. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2012, 120-140.
- LAZZAROTTO, KLEIN,A., (2012) : Evolution physico-chimique des eaux du Léman. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2012, 16-41.
- OEaux (1998) : Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (Suisse).
- LAINE, L. et PERGA, M.-E. (2013) : Zooplancton du Léman. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2012, 98-108.
- REDFIELD, A.C. (1958) : The biological control of chemical factors in the environment. American Scientist, Vol. 46, N°3, pp. 205-221
- RIMET, F. (2013) : Phytoplancton du Léman. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2012, 82-93.
- STRAWCZYNSKI, A. (2013) : Analyses comparatives interlaboratoires. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2012, 183-192.
- TADONLEKE, R.D. (2013) : Production primaire et biomasse chlorophyllienne dans le Léman. Rapp. Comm. int. prot. eaux Léman contre pollut., Campagne 2012, 94-101.

## ANNEXES

# ANNEXE 1

Année	Oxygène mg∙L⁻¹	P tot. µgP⋅L <sup>-1</sup>	PO₄ µgP∙L <sup>-1</sup>	Ntot. µgN∙L <sup>-1</sup>	Nmintot µgN∙L <sup>-1</sup>	NH₄ µgN∙L <sup>-1</sup>	NO₂ µgN∙L <sup>-1</sup>	NO₃ µgN∙L <sup>-1</sup>	CI mgCl·L <sup>-1</sup>	C.O.P µgC∙L <sup>-1</sup>	Npartic µgN⋅L <sup>-1</sup>	Ppartic µgP⋅L⁻¹	Transpar 12 mois (en m)	Transpar mai-sept (en m)
1957	9.66	12.4			266	0.3	1.0	265					10.80	6.74
1958	10.32	11.2			297	0.9	1.7	294					9.50	5.20
1959	9.59	10.4			312	0.3	1.1	311					9.70	6.74
1960	9.57	15.4			349	1.2	1.1	347					11.10	10.46
1961	9.36	20.0			366	3.4	0.9	362					9.50	8.06
1962	10.33	20.4			392	9.0	1.5	381					9.70	6.80
1963	10.30	34.7			314	6.0	1.5	306					9.80	6.26
1964	10.21	58.8			342	8.8	1.3	332					9.50	7.30
1965	10.25	56.8			391	4.4	1.3	385					9.50	7.10
1966	10.44	43.9			362	4.8	1.4	356					8.10	5.74
1967	9.72	27.0			314	2.1	1.0	311					9.80	6.30
1968	9.43	42.5			372	5.4	0.7	366					10.30	6.52
1969	9.01	41.7			354	4.2	1.1	349					9.60	7.24
1970	9.69	80.5	50.5		383	2.9	1.3	379					8.63	4.86
1971	9.69	67.6	45.6		382	9.0	1.6	371	2.73				9.49	6.02
1972	9.25	71.1	56.3		401	14.6	1.6	385	2.93				8.45	6.88
1973	9.36	80.5	66.1	574	412	13.8	2.4	396	3.16				9.33	5.48
1974	9.12	78.2	63.2	588	438	13.8	1.9	422	3.44				8.46	5.98
1975	8.96	84.0	66.1	606	447	10.6	1.9	434	3.66				7.30	3.78
1976	8.36	89.6	72.3	628	454	11.7	1.4	441	3.84				8.18	4.00
1977	8.31	89.4	74.0	608	468	11.2	1.8	455	4.05				7.95	5.18
1978	8.55	86.8	73.4	617	474	7.0	1.8	465	4.18				7.27	5.64
1979	8.93	89.5	74.0	641	466	5.5	1.5	459	4.35				10.42	5.86
1980	9.06	82.5	71.5	657	485	7.4	1.9	476	4.39				8.88	6.04
1981	9.32	82.6	71.6	688	507	8.0	1.1	498	4.53				8.10	5.80
1982	9.24	77.5	69.5	675	529	8.4	1.2	519	4.60				7.54	5.52
1983	9.19	75.4	67.3	693	560	10.2	1.2	549	4.70				8.23	6.04
1984	9.46	76.4	67.6	706	566	11.2	1.0	554	4.88				7.59	5.55
1985	9.54	73.1	65.0	734	571	14.0	0.6	556	5.12				8.44	4.94
1986	9.83	71.8	61.9	718	558	6.8	1.0	550	5.30	106.7	19.0	3.1	7.50	4.31
1987	9.62	67.7	58.3	713	573	6.6	0.8	566	5.40	72.9	14.0	2.9	8.00	4.70
1988	9.33	61.7	54.5	709	594	5.4	0.9	588	5.60	115.3	17.2	2.5	7.18	5.19
1989	8.65	58.3	51.7	712	605	5.6	0.9	598	5.68	93.3	14.2	2.1	8.85	6.22
1990	8.33	55.3	48.3	689	589	5.8	0.9	582	5.79	101.7	16.4	2.4	7.82	6.08
1991	8.49	52.3	45.3	660	580	5.9	0.9	572	6.00	91.5	15.1	2.5	7.79	5.86
1992	8.42	49.9	40.8	690	577	5.4	1.2	570	6.16	91.2	17.7	2.8	6.77	5.19
1993	8.29	47.3	40.4	656	581	3.2	0.9	577	6.18	88.1	13.3	2.3	8.24	5.42
1994	8.33	44.8	39.4	660	580	3.9	1.1	575	6.29	83.6	14.0	2.2	7.10	5.87
1995	8.22	41.3	37.0	667	576	3.5	1.2	571	6.47	90.1	13.1	2.3	7.47	5.89
1996	8.27	40.9	36.0	681	575	4.5	1.1	569	6.68	107.4	22.3	2.3	7.17	4.56
1997	8.41	37.7	33.7	673	568	4.2	1.1	563	6.96	107.4	23.1	2.2	8.82	6.73
1998	8.26	39.6	35.2	658	557	5.1	0.9	551	7.06	100.3	22.1	2.2	7.36	5.65
1999	8.79	39.2	34.9	662	560	3.3	0.8	556	7.19	92.3	13.2	2.3	8.99	5.72
2000	9.09	36.5	31.8	629	550	2.9	1.3	546	7.42	109.8	14.7	2.5	7.42	4.96
2001	8.48	34.2	28.8	680	570	1.8	0.8	567	7.60	94.1	12.9	2.3	6.29	5.06
2002	8.45	34.0	29.5	659	547	2.1	0.8	544	7.85	97.1	11.2	2.0	6.78	4.28
2003	8.60	32.8	27.7	634	579	2.4	1.3	575	* 7.98	93.8	14.1	2.3	6.70	4.86
2004	9.10	29.5	26.1	698	609	2.0	1.3	605	8.12	94.6	14.9	2.5	7.14	5.95
2005	9.28	29.4	24.1	628	589	2.4	1.6	585	8.44	138.2	22.0	3.0	6.17	5.39
2006	9.80	27.7	22.6	671	591	2.5	1.2	587	8.61	107.5	18.6	2.4	7.01	6.57
2007	8.99	25.7	20.9	665	594	2.7	1.0	590	8.63	114.7	17.6	2.3	6.23	5.11

Tableau 2 : Concentrations moyennes pondérées - Léman (Grand Lac - SHL2). Table 2 : Mean weighted concentrations – Lake Geneva (Grand Lac – SHL2).

2008	8.86	27.6	21.4	635	531	3.3	1.5	526	8.65	103.4	11.9	2.1	8.13	6.30
2009	9.30	22.8	19.3	605	492	3.1	1.1	488	8.81	113.9	10.9	1.8	7.90	6.41
2010	9.18	22.4	19.3	628	503	3.0	2.0	498	9.15	110.0	8.7	2.0	8.22	6.41
2011	8.96	22.6	19.7	570	463	4.1	1.4	457	9.37	86.6	9.7	2.1	7.50	7.32
2012	9.25	21.6	16.9	568	471	5.4	2.5	463	9.56		10.1	2.6	5.9	4.2
* : valeur interpolée														

Tableau 3 : Stocks en tonnes - Léman (Grand Lac - SHL2).	
Table 3 : Total content in metric tons - Lake Geneva (Grand Lac - SHL2).	

Année Tonnes Ton	Tonnes
	1011100
1957 827'900 1'150 22'824 25 109 22'690	
1958 883'900 960 25'370 75 145 25'150	
1959 822'000 890 26'733 30 93 26'610	
1960 819'800 1'320 29'931 105 96 29'730	
1961 802'000 1'720 31'370 290 80 31'000	
1961         002,000         1120         01010         200         01000           1962         885/200         1/750         37/527         770         127         36/630	
1963 883'100 2'970 26'830 510 120 26'900	
1964 874'900 5'050 2975 750 115 28'410	
1965 878'500 4'870 333'459 375 114 32'970	
1965 010300 4010 21760 211071 415 116 201540	
1900 894400 3700 31071 413 110 30340	
1900 000 300 3040 31 000 400 03 31 300	
1970 830600 6920 32 804 245 109 32 450	
1973 801'900 6'900 5'660 49'180 35'306 1'185 201 33'920 271'000	
<u>1974</u> 781'700 6'700 5'420 50'350 37'544 1'180 164 36'200 295'000	
<u>1975 767'500 7'200 5'670 51'970 38'292 905 167 37'220 314'000</u>	
<u>1976</u> 716'800 7'670 6'200 53'820 38'916 1'000 116 37'800 329'000	
<u>1977 712'100 7'660 6'340 52'140 40'115 960 155 39'000 347'000</u>	
1978         732'300         7'440         6'290         52'860         40'558         595         153         39'810         358'000	
<u>1979</u> 765'500 7'670 6'340 54'970 39'929 470 129 39'330 372'000	
<u>1980</u> 776'200 7'070 6'130 56'270 41'574 635 159 40'780 376'000	
1981         798'600         7'080         6'130         58'970         43'490         680         90         42'720         388'000	
1982         791'600         6'640         5'950         57'830         45'274         720         104         44'450         394'000	
1983         787'600         6'460         5'760         59'360         48'000         875         105         47'020         403'000	
1984         810'200         6'550         5'790         60'500         48'488         965         83         47'440         418'000	
1985         817'600         6'260         5'570         62'970         48'855         1'205         50         47'600         439'000	
1986         842'600         6'150         5'300         61'500         47'812         580         72         47'160         454'000         9'138         262	1'630
1987         824'200         5'800         5'000         61'130         49'169         570         69         48'530         462'000         6'247         249	1'203
1988         799'940         5'290         4'665         60'750         50'882         458         74         50'350         480'200         9'882         217	1'472
1989         741'520         4'995         4'430         61'020         51'776         482         74         51'220         486'300         7'993         179	1'220
1990         714'200         4'740         4'145         59'000         50'460         493         77         49'890         496'200         8'715         209	1'400
1991         727'600         4'480         3'880         56'540         49'670         509         81         49'080         514'000         7'840         218	1'292
1992         721'550         4'275         3'495         59'150         49'389         464         105         48'820         528'300         7'811         241	1'515
1993         710'190         4'050         3'460         56'210         49'814         274         80         49'460         529'700         7'548         197	1'142
1994         714'185         3'835         3'380         56'550         49'701         334         92         49'275         538'930         7'166         185	1'203
1995         704'075         3'535         3'170         57'140         49'348         302         101         48'945         554'670         7'722         193	1'123
1996         708'680         3'505         3'085         58'350         49'205         382         93         48'730         572'410         9'205         198	1'913
1997         721'005         3'230         2'885         57'690         48'701         357         94         48'250         596'140         9'207         185	1'981
1998         707'750         3'395         3'020         56'430         47'764         434         80         47'250         604'630         8'596         186	1'897
1999         753'185         3'360         2'990         56'780         48'002         283         64         47'655         615'910         7'905         193	1'134
2000 778'880 3'130 2'725 53'910 47'815 250 115 47'450 635'650 9'413 212	1'263
2001 726'525 2'930 2'465 58'270 48'818 152 66 48'600 651'600 8'065 197	1'105
2002 724'005 2'915 2'530 56'460 46'875 178 67 46'630 672'320 8'322 172	962
2003 737'325 2'805 2'370 54'310 49'550 206 114 49'230 * 684'220 8'034 200	1'205
2004 779'535 2'530 2'235 59'790 52'161 174 107 51'880 696'130 8'108 217	1'280
2005 795'590 2'520 2'065 53'820 50'453 210 133 50'110 722'920 11'840 253	1'888
2006 839'395 2'370 1'940 57'460 50'589 211 98 50'280 738'040 9'210 204	1'594
2007 770'580 2'205 1'795 57'010 50'890 232 88 50'570 739'090 9'826 198	1'506
2008 759'470 2'370 1'835 54'420 45'464 285 129 45'050 740'860 8'864 177	1'018
2009 797'005 1'955 1'650 51'860 42'189 262 97 41'830 754'990 9'761 154	935

2010	787'035	1'915	1'650	53'710	43'143	258	175	42'710	784'240	9'429	175	749
2011	767'596	1'938	1'684	48'805	39'667	355	116	39'196	802'776	7'424	176	832
2012	792'869	1'853	1'445	48'710	48'710	463	212	39'655	819'208		224	868

\* : valeur interpolée

Paramètre	Unité	Incertitude élargie U (%)
NO <sub>3</sub>	mgN⋅L⁻¹	6 %
NO <sub>2</sub>	mgN⋅L⁻¹	6 %
$NH_4$	mgN⋅L⁻¹	6 %
Ntotal	mgN·L⁻¹	6 %
$PO_4$	µgP∙L⁻¹	6 %
Ptotal	µgP∙L⁻¹	7 %
тос	mgC·L⁻¹	4 %
Са	mg∙L <sup>-1</sup>	3 %
К	mg∙L <sup>-1</sup>	4 %
Mg	mg∙L <sup>-1</sup>	4 %
Na	mg∙L <sup>-1</sup>	5 %
CI	mg∙L <sup>-1</sup>	5 %
SO <sub>4</sub>	mg∙L⁻¹	3 %

Tableau 4 : Incertitudes élargies\* des principales analyses physico-chimiques. Table 4 : Expanded uncertainties of main physical and chemical analyses.

\* : Incertitudes calculées avec la validation des méthodes pour des valeurs proches des valeurs observées sur les échantillons de SHL2, avec un facteur d'élargissement de 2.

# DONNEES MÉTÉOROLOGIQUES

# WEATHER

#### CAMPAGNE 2012

PAR

#### Philippe QUETIN

STATION D'HYDROBIOLOGIE LACUSTRE (INRA-UMR/CARRTEL), BP 511, FR - 74203 THONON-LES-BAINS Cedex

#### **1. INTRODUCTION**

Le réseau de mesure est constitué des stations climatiques de l'Institut suisse de Météorologie de

Genève-Cointrin, Changins, Pully et du laboratoire de l'INRA de Thonon-les-Bains. Les paramètres climatiques examinés sont les mêmes que ceux analysés lors des années précédentes : la température de l'air, la pluviométrie, le rayonnement global, le vent et la Rose des vents à Changins (calculée par Météo

Suisse). Comme depuis 2003, les unités du rayonnement global et de la vitesse du vent ont été conservées afin de faciliter les comparaisons avec les rapports des campagnes précédentes. Conformément aux recommandations de l'Organisation Météorologique Mondiale, qui considère les moyennes sur trente ans comme étant les valeurs « Normales ». Les paramètres seront comparés à leurs moyennes inter-stations sur la période 1981 - 2010.

## 2. TEMPÉRATURE DE L'AIR

En 2012, à part le mois de février (particulièrement froid) et dans une moindre mesure juillet, septembre, octobre et décembre (pour Genève et Changins), les températures moyennes mensuelles des différentes stations sont supérieures à leur moyenne inter-stations sur la période 1981 - 2012. (tableau 1.1, figure 1.1).

Tableau 1.1 :Température moyenne mensuelle de l'air à chaque station en 2012 (°C).Table 1.1 :Mean monthly air temperature for each station in 2012 (°C).

	Genève	Changins	Pully	Thonon	inter-stations 1981-2010
Janvier	2.9	3.0	4.0	4.1	2.2
Février	-2.1	-2.0	-1.4	-0.8	2.9
Mars	8.6	9.2	9.8	8.4	6.5
Avril	10.2	9.6	10.0	10.4	9.9
Mai	15.1	14.7	15.2	15.0	14.4
Juin	19.1	18.2	18.8	19.2	17.7
Juillet	19.8	19.5	19.8	20.2	20.1
Août	20.7	20.5	21.1	21.1	19.7
Septembre	15.5	15.6	16	16.1	15.8
Octobre	11.2	11.2	11.8	12.2	11.5
Novembre	7.0	6.8	7.5	7.7	6.0
Décembre	3.0	2.6	3.5	4.2	3.3
Moyenne annuelle	10.9	10.7	11.3	11.5	10.8

En 2012, la température moyenne annuelle inter-stations est de 11.1°C, soit 0.7 °C de moins par rapport à 2011. Avec cette température, l'année 2012 se classe au 10<sup>e</sup> rang (la plus chaude étant 1994 avec 11.9°C) de la période 1981 - 2012. (tableau 1.2, figure 1.2).

Δηρόος	Température	Annéos	Température		
Annees	moyenne annuelle	Annees	moyenne annuelle		
1981	9.9	1997	11.1		
1982	10.6	1998	11.0		
1983	10.4	1999	11.0		
1984	9.7	2000	11.6		
1985	9.4	2001	11.0		
1986	10.0	2002	11.5		
1987	10.1	2003	11.7		
1988	10.9	2004	11.0		
1989	11.0	2005	10.6		
1990	11.2	2006	11.3		
1991	10.4	2007	11.4		
1992	10.9	2008	10.9		
1993	10.4	2009	11.3		
1994	11.9	2010	10.3		
1995	10.9	2011	11.8		
1996	10.2	2012	11.1		

Tableau 1.2 :Température moyenne annuelle de l'air de l'inter-stations (°C).Table 1.2 :Mean annual air temperature at the inter-stations (°C).

![](_page_33_Figure_3.jpeg)

![](_page_33_Figure_4.jpeg)

Figure 1.1: Mean monthly air temperature at each station in 2012 (histogram) and the mean interstations value for the period 1981 - 2010 (curve).

![](_page_34_Figure_0.jpeg)

![](_page_34_Figure_1.jpeg)

## **3. PLUVIOMÉTRIE**

La pluviométrie de l'année 2012 sur le bassin lémanique est de 1'092.3 mm, légèrement supérieure à la moyenne inter-stations (1'006.7 mm) relevée sur les 4 stations entre 1981 et 2010. Pully est la station la plus arrosée avec 1'160.3 mm. Genève avec 970 mm a les précipitations les moins importantes (tableau 2.1, figure 2.1).

Les mois de février et mars sont particulièrement secs. Par contre les mois de novembre et décembre sont eux excédentaires, ce qui donne pour l'année 2012 un excédent de 8.5% par rapport à la normale 1981 - 2010.

	Genève	Changins	Pully	Thonon	inter-stations 1981-2010
Janvier	82.4	81.7	74.4	53.5	72.9
Février	0.4	0.9	6.3	1.5	60.8
Mars	13.7	12.7	23.6	22.5	68.5
Avril	112.2	138.5	134.7	121.5	73.5
Mai	76.4	101.7	66.0	80.5	92.8
Juin	95.0	136.9	143.1	109.5	94.3
Juillet	45.8	59.6	90.4	67.5	83.8
Août	81.7	77.8	84.2	141.5	86.6
Septembre	77.5	82.9	102.2	100.5	99.0
Octobre	49.8	63.9	91.5	82.0	102.5
Novembre	180.7	199.3	183.0	210.0	83.0
Décembre	154.7	167.0	160.9	125.0	88.9
Total annuel	970.3	1'122.9	1'160.3	1'115.5	1'006.7

Tableau 2.1 :Pluviométrie mensuelle (mm) à chaque station en 2012.Table 2.1 :Monthly rainfall (mm) at each station in 2012.

En inter-stations, l'année 2012 se classe au 8e rang de la chronologie pluviométrique 1981-2012 (le 1er étant 2001 avec 1'298 mm, le dernier étant 1989 avec 661 mm) (tableau 2.2, figure 2.2).

Δηρόος	Pluviométrie	Δηρόος	Pluviométrie
Annees	total annuel	Annees	total annuel
1981	1'082.8	1997	1'022.9
1982	1'037.5	1998	924.6
1983	1'022.3	1999	1'266.0
1984	911.8	2000	1'028.2
1985	957.1	2001	1'298.7
1986	964.2	2002	1'169.5
1987	1'044.8	2003	760.6
1988	1'078.0	2004	980.0
1989	660.7	2005	775.1
1990	1'093.9	2006	1'069.2
1991	860.3	2007	1'135.7
1992	1'057.8	2008	1'047.8
1993	1'060.5	2009	849.9
1994	1'124.1	2010	815.5
1995	1'194.7	2011	750.1
1996	972.8	2012	1'092.3

Tableau 2.2 :Pluviométrie annuelle de l'inter-stations (mm).Table 2.2 :Annual rainfall at the inter-stations (mm).

![](_page_36_Figure_0.jpeg)

Figure 2.1 : Pluviométrie mensuelle de chaque station en 2012 (histogrammes) et de l'inter-stations pendant la période 1981 - 2010 (courbe).

![](_page_36_Figure_2.jpeg)

![](_page_36_Figure_3.jpeg)

Figure 2.2 :Pluviométrie annuelle pour l'inter-stations (mm).Figure 2.2 :Annual rainfall at the inter-stations (mm).

#### **4. INSOLATION**

L'insolation est, au sens météorologique, l'exposition d'un objet au rayonnement solaire direct; cette exposition est correctement révélée par la présence d'ombres portées nettement dessinées : on considère alors que la production de telles ombres est possible lorsque l'éclairement de l'objet par le Soleil a une valeur au moins égale à 120 watts par mètre carré, ce qui permet de déterminer à chaque instant s'il y a ou non insolation. On emploie couramment la locution "durée d'insolation" pour désigner la somme des intervalles de temps durant lesquels un objet fixe est soumis à insolation au cours d'une période donnée que l'on choisit, sauf indication contraire, comme égalant un jour entier, soit 24 heures à partir de minuit.

Le terme insolation est donc associé à la luminosité du disque solaire par rapport au fond de lumière diffuse du ciel. Ce critère est tout d'abord visuel plutôt qu'énergétique. Pour permettre les comparaisons des données acquises dans les différentes stations météo, l'Organisation mondiale de météorologie

(OMM) a fixé depuis 1981 le seuil énergétique de l'insolation à 120 W m<sup>-2</sup> (Guyot 1997).

Au mois de février et mars les insolations relevées sont très supérieures à la moyenne de la période 1981-2010 (+60h, +110h), contrairement à avril (-60h). (tableau 3.1, figure 3.1).

	Genève	Changins	Pully	Thonon	inter-stations 1981-2010
Janvier	61.1	65.3	63.9	40.2	62.4
Février	142.1	188.9	177.7	112.3	90.7
Mars	266.7	274.9	280.1	240.7	156.4
Avril	112.4	114.4	118.7	146.9	182.1
Mai	251.3	252.7	254.5	275.1	208.1
Juin	230.0	225.9	218.7	256.8	236.7
Juillet	267.4	276.7	254.2	279.0	258.6
Août	274.0	277.5	274.3	261.9	236.8
Septembre	150.1	164.4	167.4	160.6	183.6
Octobre	95.0	111.9	104.9	110.8	120.0
Novembre	49.9	59.9	74.7	54.6	69.2
Décembre	39.4	56.9	50.9	45.9	49.8
Total annuel	1'939.4	2'069.4	2'040.0	1'984.8	1'854.4

Tableau 3.1 :Insolation mensuelle à chaque station en 2012 (h).Table 3.1 :Monthly insolation at each station in 2012 (h).

L'année 2012 avec une moyenne inter-stations de 2'008 heures est une année relativement ensoleillée. Elle se classe 6<sup>e</sup> sur la période 1981 - 2012 (la 1e étant 2003 avec 2'290 h, la dernière étant 1987 avec 1'442 h) (tableau 3.2, figure 3.3).

Années	Insolation	Années	Insolation
	lotarannuer		lotarannuer
1981	1'557.5	1997	1'948.4
1982	1'730.8	1998	1'981.7
1983	1'635.7	1999	1'770.1
1984	1'713.3	2000	1'998.9
1985	1'829.2	2001	1'837.6
1986	1'611.0	2002	1'828.6
1987	1'442.5	2003	2'290.5
1988	1'652.7	2004	2'000.1
1989	1'864.4	2005	2'138.4
1990	1'973.2	2006	1'992.4
1991	1'870.0	2007	2'096.7
1992	1'676.1	2008	1'961.9
1993	1'669.2	2009	2'028.4
1994	1'707.5	2010	1'817.3
1995	1'896.5	2011	2'203.0
1996	1'769.3	2012	2'008.4

Tableau 3.2 :	Insolation annuelle de l'inter-stations (h).
Table 3.2 :	Annual insolation at the inter-stations (h).

![](_page_38_Figure_3.jpeg)

![](_page_38_Figure_4.jpeg)

Figure 3.1: Monthly insolation at each station in 2012 (histogram), and the mean inter-stations value for the period 1981 - 2010 (curve).

![](_page_39_Figure_0.jpeg)

Figure 3.2 :Insolation annuelle de l'inter-stations.Figure 3.2 :Annual insolation at the inter-stations.

#### 5. RAYONNEMENT

Définition: Le rayonnement global est composé de l'éclairement solaire direct et de l'éclairement solaire diffus provenant du ciel. La mesure est effectuée par des pyrranomètres, opérant dans le domaine spectral de 0.3 à 3  $\mu$ m.

Les stations de Genève, Changins, Pully et Thonon sont équipées pour la mesure du rayonnement global

(tableau 4.1, figure 4.1).

La moyenne inter-stations pour l'année 2012 est de 13.0 MJ·m-2·d-1.

Tableau 4.1 :Rayonnement global mensuel à chaque station en 2012 (moyenne journalière en MJ·m-2·d-1).Table 4.1 :Global monthly solar irradiation at each station in 2012 (mean daily irradiation in MJ·m-2·d-1).

	Genève	Changins	Pully	Thonon	inter-stations 1981-2010
Janvier	3.7	3.8	3.8	2.8	3.6
Février	9.0	9.8	9.4	7.1	6.5
Mars	16.2	15.8	15.6	14.7	11.2
Avril	14.3	13.6	14.2	13.3	15.6
Mai	22.6	22.3	22.0	21.6	18.8
Juin	22.6	22.0	20.7	21.7	21.3
Juillet	22.5	23.0	21.6	22.0	21.3
Août	20.3	20.6	20.3	19.6	18.2
Septembre	12.9	13.1	13.2	12.3	13.4
Octobre	7.7	8.1	7.9	7.4	7.9
Novembre	3.9	4.1	4.9	3.8	4.3
Décembre	2.8	3.4	3.1	2.7	2.9
Moyenne annuelle	13.2	13.3	13.1	12.4	12.1

Pour l'inter-stations en 2012, le rayonnement global annuel obtenu est de 4'746.9  $MJ \cdot m^{-2}$ , ce qui classe l'année 2012, 5<sup>e</sup> sur la période 1981–2012 (tableau 4.2, figure 4.2).

Δηρόρε	Rayonnement global	Δηρόος	Rayonnement global		
Annees	total annuel	Annees	total annuel		
1981	4'263	1997	4'405		
1982	4'391	1998	4'378		
1983	4'239	1999	4'188		
1984	4'274	2000	4'488		
1985	4'485	2001	4'310		
1986	4'178	2002	4'337		
1987	3'956	2003	4'894		
1988	4'139	2004	4'858		
1989	4'325	2005	4'712		
1990	4'401	2006	4'593		
1991	4'415	2007	4'671		
1992	4'219	2008	4'486		
1993	4'126	2009	4'837		
1994	4'100	2010	4'575		
1995	4'339	2011	5'000		
1996	4'310	2012	4'747		

Tableau 4.2 :Rayonnement global annuel en inter-stations (MJ·m-2).Table 4.2 :Global annual solar irradiation at the inter-stations (MJ·m-2).

![](_page_41_Figure_0.jpeg)

![](_page_41_Figure_1.jpeg)

![](_page_41_Figure_2.jpeg)

![](_page_41_Figure_3.jpeg)

![](_page_41_Figure_4.jpeg)

# 6. VENT

#### 6.1 Vitesse du vent

A Changins, station de référence, à part les mois de février et avril (dans une moindre mesure), les vitesses moyennes du vent des autres mois de l'année 2012 sont moins élevées que la moyenne de la période 1981 - 2010 (tableau 5.1, figure 5.1 et tableau 5.2).

Tableau 5.1 :	Moyenne mensuelle de la vitesse du vent en 2012 (m·s-1)
Table 5.1 :	Mean monthly wind speeds in 2012 (m·s-1).

	Genève	Changins	Pully	Thonon	Changins 1981-2010
Janvier	2.2	2.8	1.4	1.6	2.4
Février	3.9	4.2	2.2	3.3	2.8
Mars	2.8	2.8	1.7	1.2	3.3
Avril	3.6	3.3	1.7	2.0	3.3
Mai	2.5	2.5	1.7	1.2	2.8
Juin	2.5	2.2	1.4	1.1	2.8
Juillet	2.5	2.5	1.7	1.6	2.7
Août	1.7	1.9	1.4	0.9	2.6
Septembre	2.5	2.5	1.4	1.5	2.6
Octobre	1.9	1.9	1.4	1.5	2.4
Novembre	2.2	1.9	1.4	1.5	2.5
Décembre	2.5	2.5	1.7	1.4	2.6
Moyenne annuelle	2.6	2.6	1.6	1.6	2.7

Pour l'année 2012 à Changins, il a été enregistré 29 jours de vent fort (> 5 m.s-1) dont pratiquement un tiers de ceux-ci au mois de février (figure 5.2). Le maximum de vent moyen journalier a été relevé pour l'année 2012 le 10 février (avec 11.36 m.s-1). De plus, il y a eu en 2012, 4 jours où la vitesse du vent a été enregistrée à 4.99 m.s-1 (que l'on peut intégrer au nombre de jours à vent fort, car les données de vent sont fournies arrondies et en km/h).

Tableau 5.2 :	Vent moyen annuel à Changins (m·s-1).
Table 5.2 ·	Mean annual wind speed at Changins (m.s.1

Années	Vent moyen annuel	Années	Vent moyen annuel
1981	2.5	1997	2.5
1982	2.6	1998	3.0
1983	2.7	1999	2.9
1984	3.4	2000	2.6
1985	3.0	2001	2.8
1986	2.9	2002	2.6
1987	2.7	2003	2.3
1988	3.1	2004	2.4
1989	3.0	2005	2.2
1990	3.1	2006	2.4
1991	3.2	2007	2.7
1992	2.8	2008	2.5
1993	2.9	2009	2.6
1994	2.7	2010	2.6
1995	2.9	2011	2.2
1996	2.7	2012	2.6

Mean annual wind speed at Changins (m·s-1). Table 5.2 :

![](_page_43_Figure_0.jpeg)

![](_page_43_Figure_1.jpeg)

Figure 5.1: Mean monthly wind speeds at each station in 2012 (histogram), and at Changins for the period 1981 - 2010 (curve).

![](_page_43_Figure_3.jpeg)

Figure 5.2 :Répartition annuelle (en 2012) des vents forts (> 5 m·s-1) à Changins.Figure 5.2 :Annual distribution (in 2012) of strong winds (> 5 m·s-1) at Changins.

#### 6.2 Rose des vents

Pour l'année 2012 à Changins, 60% des vents (figure 5.3) se répartissent principalement selon le demicercle S-N. Sur les 12.5% des vents qui sont supérieurs à 5 m·s-1, 64% de ces vents sont d'origine N-E ; alors que 29% sont d'origine opposée S-O.

![](_page_44_Figure_2.jpeg)

Figure 5.3 : Rose des vents moyens à Changins en 2012 (calculée en moyennes horaires de la vitesse du vent - échelle : % d'occurrence).

Figure 5.3 : Wind directions at Changins in 2012 (calculated as the hourly mean wind-scale velocity : % occurrence).

## BIBLIOGRAPHIE

GUYOT, G. (1997) : Climatologie de l'environnement. De la plante aux écosystèmes. Masson éd., Paris, 505 p.